

L'alcoolémie d'un peu plus de 21 000 conducteurs a été contrôlée lors de la dernière édition du weekend sans alcool ni drogue au volant. Près de 2,2 % des conducteurs contrôlés conduisaient sous influence d'alcool et 189 permis ont été retirés pour cette raison. Par ailleurs, 352 tests salivaires ont été effectués et 75 conducteurs se sont vu retirer leur permis pour conduite sous influence de drogue. Notons que c'est uniquement lorsque le conducteur présente au moins trois signes extérieurs de consommation récente de drogue (liste de contrôle) qu'un test salivaire est effectué.

<b>Édition 2024</b> 12/01/2024 → 15/01/2024		Région wallonne	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Liège	Province de Hainaut	Province du Brabant wallon
Alcool	Tests effectués	21.086	3.580	1.778	5.557	5.962	4.209
	Conducteurs sous influence d'alcool (#)	459	74	55	82	192	56
	Conducteurs sous influence d'alcool (%)	2,2%	2,1%	3,1%	1,5%	3,2%	1,3%
	Retraits de permis	189	10	23	28	97	31
Drogue	Tests salivaires effectués	352	11	5	27	298	11
	Conducteurs positifs (#)	75	7	4	18	37	9
	Conducteurs positifs (%)*	21%	64%	80%	67%	12%	82%
	Prises de sang	2	0	0	0	2	0
	Retraits de permis	62	0	4	16	35	7

<b>Édition 2023</b> 13/01/2023 → 16/01/2023		Région wallonne	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Liège	Province de Hainaut	Province du Brabant wallon
Alcool	Tests effectués	19.717	2.245	1.179	3.659	9.042	3.592
	Conducteurs sous influence d'alcool (#)	486	74	29	83	216	84
	Conducteurs sous influence d'alcool (%)	2,5%	3,3%	2,5%	2,3%	2,4%	2,3%
	Retraits de permis	172	12	10	29	76	45
Drogue	Tests salivaires effectués	77	9	7	26	22	13
	Conducteurs positifs (#)	62	6	4	25	19	8
	Conducteurs positifs (%)*	81%	67%	57%	96%	86%	62%
	Prises de sang	0	0	0	0	0	0
	Retraits de permis	49	3	4	21	15	6

*\*Un test salivaire est effectué uniquement si le conducteur contrôlé présente plusieurs signes extérieurs de consommation récente de drogues (check-list). Ceci explique le pourcentage élevé de conducteurs positifs parmi les testés.*

Comparer les chiffres provinciaux et commenter les évolutions par rapport aux éditions précédentes est un exercice périlleux et déconseillé. En effet, le nombre de conducteurs contrôlés, le nombre de conducteurs sous influence et la part de conducteurs sous influence parmi les conducteurs testés dépendent fortement des caractéristiques des contrôlés réalisés : nombre d'heures de contrôle, nombre de policiers attachés à ces contrôles, moments et lieux des contrôles, et cetera. À défaut

d'information complète sur ces éléments, encore faudrait-il une certaine similitude à ces égards d'une année à l'autre, il est impossible de réaliser des comparaisons pertinentes dans le temps (d'une édition à l'autre) et dans l'espace (d'une province à l'autre, par exemple).

L'alcool est l'une des principales causes d'accidents de la route. En Wallonie, on estime qu'environ 25 % des accidents mortels sont dus à l'alcool. Les accidents impliquant un conducteur sous l'influence d'alcool causent près de 55 décès par an.

Par ailleurs, 1 automobiliste wallon sur 4 reconnaît avoir pris le volant au cours du dernier mois en ayant peut-être dépassé la limite maximale autorisée.

Comme l'honorable membre le sait, une de mes 10 mesures prioritaires pour la Sécurité routière en Wallonie, issues des États généraux wallons de la sécurité routière est de « Renforcer la prévention en matière de conduite sous influence de l'alcool ». Celle-ci se décline en quatre axes :

1. promouvoir le « Zéro préventif » ;
2. le renforcement des actions concertées de sensibilisation Police / AWSR afin de produire un changement de mentalité ;
3. poursuivre la promotion de la consommation de boissons alternatives à l'alcool et inciter tout conducteur à faire le choix entre boire et conduire ;
4. opération pilote d'installation de bornes éthylotest publiques dans des lieux stratégiques tels que l'HORECA et les lieux festifs.

L'objectif est de faire changer les comportements en accompagnant les conducteurs vers le zéro alcool.

Ce faisant, différentes actions ont été menées :

Afin de sensibiliser les usagers des méfaits de l'alcool au volant, l'AWSR stimule le 0 % travers diverses actions de sensibilisation. Celles-ci s'inscrivent dans la durée et privilégient l'interaction avec les usagers.

Tout au long de l'année, l'AWSR anime des workshops spécifiques sur la conduite sous influence au sein d'entreprises, de communes, de mouvements de jeunesse, de

clubs sportifs, etc. Sont notamment abordés : l'impact de l'alcool et de la drogue sur les capacités de conduite, les risques liés à la conduite sous influence, une mise à jour des règles en la matière et la recherche de solutions pour ne pas prendre le volant sous l'influence.

Dans une dizaine de festivals de cet été 2023, l'AWSR a mis 22 000 éthylotests à usage unique à la disposition des festivaliers qui devaient reprendre le volant afin de leur permettre de tester gratuitement leur taux d'alcool. Ces derniers étaient disponibles pour les festivaliers venus en voiture, à l'entrée ou dans les points infos des festivals. Les festivaliers étaient également invités à rentrer en sécurité via des messages de sensibilisation diffusés dans les festivals, sur de nombreux bus TEC qui circulaient dans les grandes villes de Wallonie ainsi que via les canaux digitaux de communication de l'AWSR et du TEC.

De nouvelles distributions d'éthylotests jetables ont eu lieu cet hiver sur plusieurs marchés de Noël en Wallonie.

Une campagne de sensibilisation à la conduite sous influence d'alcool a été menée l'été dernier sur les réseaux sociaux ainsi que via des affiches diffusées au sein de plusieurs supermarchés.

Une campagne de sensibilisation aux risques liés à l'alcool au volant a également été diffusée de décembre à mi-janvier à travers différents médias en Wallonie afin de promouvoir le 0 % d'alcool au volant.

Des expériences-pilotes ont été menées fin 2022 - début 2023 dans des lieux festifs stratégiques, une subvention de 120 000 euros en 2022 y a été consacrée. 30 établissements ont accueilli les bornes pendant cette période (6/mois/province). Les résultats furent positifs : 7 conducteurs sur 10 ont modifié leur comportement après utilisation d'une borne.

Dans la foulée du succès de cette expérience-pilote, une campagne de sensibilisation spécifique est également menée en collaboration avec le secteur sportif.

Des éthylotests jetables ont été mis à dispositions de 175 clubs de sports issus de 3 fédérations : ACFF (foot), AFT (tennis), LFH (hockey).

Il en est de même pour des supports de sensibilisation à diffuser sur leurs installations ainsi que via leurs sites internet et réseaux sociaux.

En complément à cette campagne de sensibilisation au sein des clubs sportifs, 6 bornes éthylotests ont été installées dans des clubs de tennis cet été, de hockey à la rentrée et de football depuis la mi-octobre, à raison d'un club par province.

À la suite des 2 expériences pilote menées en 2022 et 2023 dans des lieux festifs stratégiques et les clubs sportifs, j'ai souhaité pérenniser ce projet de mise à disposition de bornes éthylotests. L'AWSR a récemment lancé un marché public afin de concrétiser l'acquisition de bornes en ce printemps 2024.

Ces bornes éthylotests viendront compléter les nombreuses actions de sensibilisation menées par l'AWSR.

Toutefois, les études montrent que la sanction reste le moyen le plus efficace pour inciter les usagers à modifier leur comportement sur la route. En complément aux actions de sensibilisation, les contrôles d'alcoolémie menés par la Police restent donc des éléments essentiels pour lutter contre l'alcool au volant.